

VILLE DE SUCY-EN-BRIE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Le compte administratif 2023 retrace les mandats de dépenses et les titres de recettes émis par la Commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésor Public.

En outre, le CGCT précise que le compte administratif de l'année N doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1 après production du compte de gestion.

Les crédits ouverts au titre de l'année 2023 ont été d'un montant de :

- ▲ 54 565 000 € en section de fonctionnement (Travaux d'Investissement en Régie compris)
- ▲ 44 725 000 € en section d'investissement
- Soit un total de 99 290 000 €

Le budget comporte une section de fonctionnement (I) et une section d'investissement (II).

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les tableaux ci-après vous présentent les réalisations totales effectuées par chapitre (y compris les opérations d'ordre et les charges et produits rattachés à l'exercice).

I – A – Structure des dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées principalement par les salaires et les charges du personnel communal, l'entretien des bâtiments communaux, les consommations de fluides, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

Chap.	libellé	prévisions	réalisations	rattachements des charges	total réalisés
011	Charges à caractère général	13 581 701,49 €	12 075 133,62 €	472 318,15 €	12 547 451,77 €
012	Charges de personnel	20 500 000,00 €	20 244 079,28 €		20 244 079,28 €
014	Atténuation de produits	254 500,00 €	175 333,60 €		175 333,60 €
65	Charges de gestion courante	13 004 739,00 €	12 869 761,82 €	29 135,66 €	12 898 897,48 €
<i>Total des dépenses de gestion courante</i>		<i>47 340 940,49 €</i>	<i>45 364 308,32 €</i>	<i>501 453,81 €</i>	<i>45 865 762,13 €</i>
66	Autres charges financières	1 268 959,51 €	869 489,74 €	392 080,97 €	1 261 570,71 €
67	Charges exceptionnelles	15 100,00 €	1 608,98 €		1 608,98 €
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles		48 625 000,00 €	46 235 407,04 €	893 534,78 €	47 128 941,82 €
023	Virement à la section d'investissement	4 550 000,00 €			0,00 €
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	1 390 000,00 €	16 367 014,29 €		16 367 014,29 €
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>5 940 000,00 €</i>	<i>16 367 014,29 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>16 367 014,29 €</i>
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		54 565 000,00 €	62 602 421,33 €	893 534,78 €	63 495 956,11 €

TOTAL DEPENSES HORS CESSIONS 54 565 000,00 € 47 597 171,33 € 893 534,78 € 48 490 706,11 €

Accusé de réception en préfecture
094-219400710 – 02/07/2024 – NOTE BREVE CA 2023 - AI - 2024-155
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

Les dépenses totales (**63 495 956,11 €**) comprennent :

- Les dépenses réelles : **47 128 941,82 €**
- Les opérations d'ordre de section à section : **16 367 014,29 €**

Celles-ci se composent :

- Des opérations d'ordre de cessions d'immobilisations (15 005 250,00 €), dont parcelle AE133 Sentier du Vieux Val (62 000€), parcelle BC366 Place Sainte Bernadette (19 000 €), parcelle AH419 ZAC Fosse Rouge/Cité Verte (6 113 214 €) et parcelle AI877 ZAC Fosse Rouge/Cité Verte (8 811 036 €).
- Des dotations aux amortissements des immobilisations (1 361 764,29 €).

Ces opérations d'ordre sont également inscrites en recettes d'investissement.

En ce qui concerne les dépenses réelles (retraitées) hors TIER (Travaux d'Investissement En Régie), elles augmentent de + 6,23% entre le compte administratif 2022 et celui de 2023.

Par ailleurs, notre ratio Dépenses Réelles de Fonctionnement (retraitées et hors TIER Travaux d'Investissement En Régie) DRF/population s'établissait à 1 330 € par habitant en 2022 à comparer au ratio des communes de la même strate qui s'élevait à 1 299 € en 2022, soit 31 € de plus par rapport à la moyenne.

Le ratio 2023 est de 1 418 € par habitant.

(Derniers ratios connus : Compte administratif 2022 - Source DGFIP, calculs DGCL)

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques // DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales

I – B – Structure des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, principalement la Dotation Globale de fonctionnement (DGF). S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

Chap.	Libellé	prévisions	réalisations	rattachements des produits	total réalisés
013	Atténuation de charges	205 000,00 €	219 117,36 €	8 800,00 €	227 917,36 €
70	Produits des services, du domaine	3 795 860,00 €	3 272 176,72 €	909 876,92 €	4 182 053,64 €
731	Fiscalité locale	34 031 531,00 €	33 965 396,63 €	4 013,30 €	33 969 409,93 €
73	Impôts et taxes	7 684 932,00 €	7 684 822,00 €		7 684 822,00 €
74	Dotations & participations	5 189 076,00 €	5 187 171,04 €	78 160,03 €	5 265 331,07 €
75	Autres produits de gestion courante	467 485,13 €	528 067,13 €	6 865,50 €	534 932,63 €
<i>Total des recettes de gestion courante</i>		<i>51 373 884,13 €</i>	<i>50 856 750,88 €</i>	<i>1 007 715,75 €</i>	<i>51 864 466,63 €</i>
76	Produits financiers				0,00 €
77	Produits exceptionnels		15 000 081,00 €		15 000 081,00 €
78	Reprises sur provisions				
Total des recettes réelles		51 373 884,13 €	65 856 831,88 €	1 007 715,75 €	66 864 547,63 €
042	<i>Op. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>748 310,00 €</i>	<i>347 806,22 €</i>		<i>347 806,22 €</i>
Total des recettes d'ordre		748 310,00 €	347 806,22 €	0,00 €	347 806,22 €
TOTAL		52 122 194,13 €	66 204 638,10 €	1 007 715,75 €	67 212 353,85 €
002	Résultat antérieur reporté	2 442 805,87 €	2 442 805,87 €		2 442 805,87 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		54 565 000,00 €	68 647 443,97 €	1 007 715,75 €	69 655 159,72 €
TOTAL RECETTES HORS CESSIONS		54 565 000,00 €	53 642 193,97 €	1 007 715,75 €	54 649 909,72 €

Les recettes totales s'élèvent à **69 655 159,72 €**.

Elles comprennent :

- Les recettes réelles qui s'élèvent à **66 864 547,63 €**.
- Les opérations d'ordre de section à section pour un montant de **347 806,22 €** intégrant les travaux d'investissement en régie (315 296,22 €), l'amortissement de la subvention versée par le Conseil Régional dans le cadre de l'extension du réseau géothermie (26 310 €), ainsi qu'une moins-value de cession (6 200 €). *Ces montants sont également inscrits en dépenses d'investissement.*
- Le résultat reporté de **2 442 805,87 €**.

Notons, que l'évolution des recettes réelles de fonctionnement (retraitées) entre le compte administratif 2022 et celui de 2023 est de +39,59 %. Hors cessions, l'évolution entre les deux exercices est de +3,85%.

En outre, notre ratio Recettes Réelles de Fonctionnement RRF/population s'élevait à 1 532 € par habitant en 2022 à comparer au ratio des communes de la même strate qui était de 1 494 € en 2022, soit 38 € de plus par rapport à la moyenne.

Le ratio 2023 est de 1 596 € par habitant (hors cessions).

(Derniers ratios connus : Compte administratif 2022 - Source DGFIP, calculs DGCL)

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques // DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales

En résumé, les recettes totales de l'année 2023 s'élèvent à : 69 655 159,72 € (y compris l'excédent reporté).

Les dépenses totales de l'année 2023 s'élèvent à : 63 495 956,11 €.

L'excédent global qui a été affecté au budget primitif 2024 ressort donc à 6 159 203,61 €.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section investissement retrace les opérations non courantes et ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la Commune. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme.

II – A – Structure des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels et mobiliers durables, constructions ou aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructure et remboursement du capital de la dette.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

chap.	Libellé	prévisions	réalisations	restes à réaliser
20	immobilisations incorporelles	2 060 825,79 €	1 362 772,15 €	440 556,67 €
204	subventions d'équipement versées	355 763,00 €	355 690,93 €	
21	immobilisations corporelles	9 432 647,59 €	5 409 897,85 €	2 177 654,14 €
23	immobilisations en cours	9 922 000,00 €	9 694 901,56 €	180 111,55 €
<i>Total des dépenses d'équipement</i>		<i>21 771 236,38 €</i>	<i>16 823 262,49 €</i>	<i>2 798 322,36 €</i>
16	emprunts & dettes assimilées	3 430 000,00 €	3 403 989,02 €	
27	autres immobilisations financières	5 910 238,57 €	5 849 312,72 €	16 850,00 €
<i>Total des dépenses financières</i>		<i>9 340 238,57 €</i>	<i>9 253 301,74 €</i>	<i>16 850,00 €</i>
Total des dépenses réelles		31 111 474,95 €	26 076 564,23 €	2 815 172,36 €
040	op. d'ordre de transferts entre sections	748 310,00 €	347 806,22 €	
041	opérations patrimoniales	9 700 000,00 €	4 694 464,88 €	
Total des dépenses d'ordre		10 448 310,00 €	5 042 271,10 €	0,00 €
TOTAL		41 559 784,95 €	31 118 835,33 €	2 815 172,36 €
001	solde d'exécution négatif reporté	3 165 215,05 €	3 165 215,05 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		44 725 000,00 €	34 284 050,38 €	2 815 172,36 €

Les dépenses totales s'élèvent à **34 284 050,38 €**, elles comprennent :

. Les dépenses réelles d'investissement de **26 076 564,23 €**.

. Les opérations d'ordre de **347 806,22 €** incluant les travaux d'investissement en régie (315 296,22 €), l'amortissement de la subvention versée par le Conseil Régional dans le cadre de l'extension du réseau de géothermie (26 310 €), ainsi qu'une moins-value de cession d'immobilisation (6 200€ - parcelle AE133 Sentier du Vieux Val). Ces opérations d'ordre figurent, comme évoqué précédemment, en recettes de fonctionnement.

. Le résultat antérieur reporté de **3 165 215,05 €**.

. Les opérations patrimoniales de **4 694 464,88 €** correspondent aux apports en nature des parcelles AE856, AE877, AE858, AE852, AE853 et AE854 dans le cadre de la ZAC Centre-Ville pour un montant de 304 799,04 €, à la régularisation des premiers appels de fonds de la SADEV dans le cadre de la construction du Groupe Scolaire Fosse Rouge, pour un montant de 4 344 607,49 €, ainsi qu'à des régularisations de comptes à l'intérieur de la section d'investissement, pour un total de 45 058,35 €. *Ces écritures comptables sont identiques en dépenses et en recettes d'investissement.*

. A l'ensemble de ces dépenses, il convient d'ajouter 2 815 172,36 € de restes à réaliser.

Les dépenses d'investissement peuvent être classées comme suit :

II – A – a - DEPENSES OBLIGATOIRES

17 460 787,89 €

Cette rubrique comprend :

➤ « **Les emprunts & dettes assimilées** » – chapitre 16 **3 403 989,02 €**

Ce chapitre enregistre le remboursement du capital de la dette.

➤ « **Les autres immobilisations financières** » – chapitre 27 **5 849 312,72 €**

Ce chapitre enregistre les dépôts et cautionnements versés pour un total de 58 060,72 €.

Pour 2023, il enregistre également le montant du paiement différé des parcelles AH419 et AI877 dans le cadre de la ZAC Fosse Rouge/Cité Verte, pour un montant de 5 574 252 €.

➤ Le « **Résultat antérieur reporté** » - ligne 001 **3 165 215,05 €**

➤ Les « **opérations patrimoniales** » - chapitre 041 **4 694 464,88 €**

Comme évoqué précédemment ces opérations correspondent à des régularisations de comptes.

Ces écritures comptables sont identiques en recettes et dépenses d'investissement.

➤« **Les opérations d'ordre de transfert entre sections** » - chapitre 040 **347 806,22 €**

Comme évoqué précédemment cette somme correspond principalement aux Travaux d'Investissement En Régie (315 296,22 €). *Ces montants sont également comptabilisés en recettes de fonctionnement pour des montants identiques.*

Détail des Travaux d'Investissement En Régie (TIER) par secteur :

libellé	éducation	sécurité	espaces verts	sports	culture	politique de la ville, social	vie économique	vie associative	logements communaux	services publics, ensemble des bâtiments
travaux d'investissement en régie	44 804,95 €	1 670,17 €	320,01 €	66 562,84 €	1 543,97 €	1 838,08 €	82 948,97 €	3 974,51 €	8 180,41 €	103 452,31 €

II – A – b - DEPENSES D'EQUIPEMENT

16 823 262,49 €

Ces dépenses figurent aux chapitres 20, 204, 21 et 23, elles comprennent également l'autorisation de programme relative à la construction de l'Ecole de la Fosse Rouge.

Nous les avons classées par catégories, de la manière suivante : les acquisitions de matériels, mobiliers, l'entretien du patrimoine et les opérations nouvelles.

❶ Les acquisitions de matériels et mobiliers : 831 508,56 €

Dans cette rubrique, nous retrouvons les acquisitions de véhicules, de bureautique, de mobiliers et de matériels nécessaires au fonctionnement des services, des écoles, des sports, de la culture, de la restauration etc.

❷ L'entretien du patrimoine : 1 225 071,48 €

Les réalisations 2023 concernent les secteurs suivants :

libellé	éducation	sécurité	voirie, éclairage public	sports	culture	politique de la ville, social, petite enfance	vie associative	services publics, ensemble des bâtiments
entretien du patrimoine	334 717,96 €	11 998,08 €	360 898,95 €	38 724,15 €	18 202,98 €	13 956,85 €	1 887,60 €	444 684,91 €

❸ Les opérations nouvelles : 14 766 682,45 €

libellé	construction Ecole de la Fosse Rouge	sécurité	voirie, éclairage public	espaces verts	sports	culture	politique de la ville, social, petite enfance	action foncière	vie économique	santé	vie associative	services publics, ensemble des bâtiments
opérations nouvelles	9 323 250,00 €	230 790,45 €	1 185 838,68 €	93 834,88 €	494 743,83 €	473 274,28 €	1 020,00 €	374 916,70 €	1 062 107,20 €	661 048,12 €	726 056,68 €	139 801,63 €

II – B – Structure des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement regroupent essentiellement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'équipement retenus, le Fonds de Compensation de la TVA qui est une compensation de l'Etat à la Commune à un taux forfaitaire (16,404% des dépenses réelles d'investissement), l'excédent de fonctionnement capitalisé et l'emprunt d'équilibre nécessaire aux projets.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

chap.	Libellé	prévisions	réalisations	restes à réaliser
13	subventions d'investissement	3 859 110,56 €	1 074 334,46 €	2 491 901,45 €
16	emprunts & dettes assimilées	3 430 000,00 €	2 930 000,00 €	500 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		4 032,70 €	
<i>Total des recettes d'équipement</i>		<i>7 289 110,56 €</i>	<i>4 008 367,16 €</i>	<i>2 991 901,45 €</i>
10	dotations, fonds divers, réserves	1 490 000,00 €	819 605,93 €	
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	4 369 987,44 €	4 369 987,44 €	
165	Dépôts et cautionnements reçus		48 589,86 €	
27	autres immobilisations financières	5 100,00 €	10 388,00 €	
024	produits de cessions d'immobilisations	15 930 802,00 €		
<i>Total des recettes financières</i>		<i>21 795 889,44 €</i>	<i>5 248 571,23 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total des recettes réelles</i>		<i>29 085 000,00 €</i>	<i>9 256 938,39 €</i>	<i>2 991 901,45 €</i>
021	virement de la section de fonctionnement	4 550 000,00 €		
040	op. d'ordre de transferts entre sections	1 390 000,00 €	16 367 014,29 €	
041	opérations patrimoniales	9 700 000,00 €	4 694 464,88 €	
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>15 640 000,00 €</i>	<i>21 061 479,17 €</i>	<i>0,00 €</i>
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		44 725 000,00 €	30 318 417,56 €	2 991 901,45 €

Les recettes d'investissement comprennent :

⇒ Les recettes réelles d'investissement (hors emprunts) qui s'élèvent à **6 326 938,39 €** dont l'excédent de fonctionnement capitalisé de **4 369 987,44 €**.

⇒ Les opérations d'ordre de transfert entre sections d'un montant de **16 367 014,29 €** (Montants identiques en dépenses de fonctionnement).

⇒ Les « opérations patrimoniales » au chapitre 041 pour **4 694 464,88 €** qui correspondent, comme évoqué précédemment, à des opérations de régularisations de comptes à l'intérieur de la section d'investissement.

Ces écritures comptables sont donc identiques en recettes et dépenses d'investissement.

⇒ Les emprunts réalisés en 2023 sont d'un montant de **2 930 000,00 €**.

Le stock de la dette au 31 décembre 2023 est de 34,187 M€ (contre 34,661 M€ au 31/12/2022), soit 1 251 € par habitant (1 264 € au 31/12/2022).

L'encours de la dette par habitant est passé de 2 084 € au 31 décembre 2008 à 1 251 € au 31 décembre 2023, soit une baisse totale de près de 40% sur la période.

libellé	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette/habitant	2 084 €	1 926 €	1 903 €	1 769 €	1 707 €	1 668 €	1 637 €	1 568 €	1 496 €	1 399 €	1 358 €	1 346 €	1 333 €	1 292 €	1 264 €	1 251 €
évol annuelle		-7,62%	-1,20%	-7,02%	-3,48%	-2,29%	-1,88%	-4,19%	-4,61%	-6,47%	-2,93%	-0,91%	-0,93%	-3,13%	-2,12%	-1,02%

III- BALANCE GENERALE

L'exécution de l'exercice 2023 peut ainsi se résumer de la manière suivante :

LIBELLE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATION DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	63 495 956,11 €	67 212 353,85 €	3 716 397,74 €
	INVESTISSEMENT	31 118 835,33 €	30 318 417,56 €	-800 417,77 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		2 442 805,87 €	2 442 805,87 €
	INVESTISSEMENT	3 165 215,05 €		-3 165 215,05 €
TOTAL (EXERCICE + REPORTS)	FONCTIONNEMENT	63 495 956,11 €	69 655 159,72 €	6 159 203,61 €
	INVESTISSEMENT	34 284 050,38 €	30 318 417,56 €	-3 965 632,82 €
	TOTAL	97 780 006,49 €	99 973 577,28 €	2 193 570,79 €

RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT			0,00 €
	INVESTISSEMENT	2 815 172,36 €	2 991 901,45 €	176 729,09 €

RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	63 495 956,11 €	69 655 159,72 €	6 159 203,61 €
	INVESTISSEMENT	37 099 222,74 €	33 310 319,01 €	-3 788 903,73 €
	TOTAL	100 595 178,85 €	102 965 478,73 €	2 370 299,88 €

En résumé, les résultats cumulés 2023 sont les suivants :

- Résultat de la section de fonctionnement : **+ 6 159 203,61 €**
- Besoin de financement en investissement : **- 3 788 903,73 €**

Ces résultats confirment que l'exécution 2023 est conforme aux résultats du Compte de Gestion du Comptable.



Le Maire,

Olivier TRAYAUX